

L'an deux mille neuf, le Dix-neuf du mois de mars, le Maire de la commune de CHAILLE SOUS LES ORMEAUX (Vendée), certifie que conformément à la Loi du 5 avril 1884, il a adressé à MM les Conseillers municipaux, l'invitation à assister à une réunion qui aura lieu le Vingt-sept mars deux mille neuf et certifie en outre qu'un avis a été placardé au lieu accoutumé.

COMPTE RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 27 mars 2009.

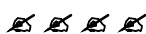
L'an deux mille neuf, le Vingt-sept mars, le Conseil municipal de la commune de CHAILLE SOUS LES ORMEAUX (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h30, sous la présidence de M. PERROCHEAU Henri, Maire.

Date de convocation : 19.03.2009.

Membres présents : MM, PERROCHEAU Henri, DREILLARD Bruno (départ en cours de séance), MORNET Marie-France, ROCHEREAU Pierre, TESSON Christian, PELARD Joseph, DANDEU Séverine, BARTEAU Monique, BARREAU Carine, FOVEZ Céline, FRANCHETEAU Bernard, MANDIN Martin, BOUTIN Jean-Louis.

Membres absents et excusés : Mme PASQUIER Karine (arrivée en cours de séance) qui a donné pouvoir à Mme MORNET Marie-France pour participer en ses lieu et place aux éventuels votes de la séance, M. SIMONEAU Jean-Pierre qui a donné pouvoir à Martin MANDIN pour participer en ses lieu et place aux éventuels votes de la séance.

Secrétaire de séance : En vertu de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil municipal nomme secrétaire de séance, M. ROCHEREAU Pierre.



Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé.

DOS. 1	Finances... Budget principal "Commune". ➔ Présentation et vote du compte administratif – Année 2008.
DOS. 2	Finances... Budget principal "Commune". ➔ Présentation et vote du compte de gestion – Année 2008.
DOS. 3	Finances... Budget principal "Commune". ➔ Délibération portant affectation du résultat d'exploitation – Année 2008.
DOS. 4	Finances... Budget principal "Commune". ➔ Présentation et vote des taux d'imposition – Année 2009.
DOS. 5	Finances... Budget principal "Commune" ➔ Présentation et vote du budget primitif – Année 2009.
DOS. 6	Finances... Budget annexe "Assainissement/M.49". ➔ Présentation et vote du compte administratif – Année 2008.
DOS. 7	Finances... Budget annexe "Assainissement/M.49" ➔ Présentation et vote du compte de gestion – Année 2008.
DOS. 8	Finances... Budget annexe "Assainissement/M.49". ➔ Délibération portant affectation du résultat d'exploitation – Année 2008.
DOS. 9	Finances... Budget annexe "Assainissement/M.49". ➔ Présentation et vote du budget primitif – Année 2009.
DOS. 10	Finances... Budget annexe "Zone d'activités". ➔ Présentation et vote du compte administratif – Année 2008.
DOS. 11	Finances... Budget annexe "Zone d'activités" ➔ Présentation et vote du compte de gestion – Année 2008.
DOS. 12	Finances... Budget annexe "Zone d'activités". ➔ Présentation et vote du budget primitif – Année 2009.
DOS. 13	Finances... Budget annexe "Lotissement Beau Soleil". ➔ Présentation et vote du compte administratif – Année 2008.
DOS. 14	Finances... Budget annexe "Lotissement Beau Soleil" ➔ Présentation et vote du compte de gestion – Année 2008.
DOS. 15	Finances... Budget annexe "Lotissement Beau Soleil". ➔ Présentation et vote du budget primitif – Année 2009.
DOS. 16	Finances... Budget annexe "Lotissement La Coulée Verte". ➔ Présentation et vote du compte administratif – Année 2008.
DOS. 17	Finances... Budget annexe "Lotissement La Coulée Verte" ➔ Présentation et vote du compte de gestion – Année 2008.
DOS. 18	Finances... Budget annexe "Lotissement La Coulée Verte". ➔ Présentation et vote du budget primitif – Année 2009.
DOS. 19	Finances, travaux... ➔ Projet garderie périscolaire : approbation de l'Avant Projet Définitif (APD) et lancement de la consultation d'entreprises.
DOS. 20	Intercommunalité... ➔ Communauté de Communes du Pays Yonnais ➔ Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie ➔ Sivom les Coteaux de l'Yon.
DOS. 21	Questions diverses... ➔ Comptes rendus de réunions de commissions communales. ➔ Communication de courriers divers. ➔ Ephéméride, fixation réunions diverses.

DE2009-03-020

Budget principal « Commune » :

Présentation et vote du compte administratif – Année 2008.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de **M. DREILLARD Bruno**, Adjoint, délibérant sur le compte administratif de **l'exercice 2008** dressé par **Monsieur PERROCHEAU Henri, Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif ;

2° - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° - Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans les documents joints ;

5° - **Vote le compte administratif 2008** : Monsieur le Maire s'est retiré de la salle des délibérations et ne participe donc pas aux votes.

Résultats du vote :

- Votants = 14

- **Pour approbation du compte administratif = 14.**

Le Compte administratif « Commune » - Année 2008, tel qu'établi, est approuvé par le Conseil municipal.

DE2009-03-021

Budget principal « Commune » :

Présentation et vote du Compte de Gestion « Commune » - Année 2008.

Le Conseil municipal,

- Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de **l'exercice 2008** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2008.**

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSIDERANT :

1° - **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - **Statuant** sur l'exécution du budget de **l'exercice 2008** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion « COMMUNE » dressé pour **l'exercice 2008** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, et l'ADOpte à l'unanimité.

Résultats du vote :

- Votants = 15.

- **Pour approbation = 15.**

DE2009-03-022

Budget principal « Commune »

Délibération portant affectation du résultat d'exploitation – Année 2008

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2008**, le Conseil municipal statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de **l'exercice 2008**,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- **un excédent d'exploitation de : 290 251.09 €**

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008

Pour MEMOIRE Déficit antérieur reporté. Excédent antérieur reporté.....	144 763.61 €
Virement à la section d'investissement.	
Résultat de l'exercice : EXCEDENT	145 487.48 €
A/EXCEDENT au 31.12.2008	290 251.09 €
Affectation obligatoire : * à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur). * aux réserves réglementées. (Plus values nettes de cessions d'immobilisations). * à l'exécution du virement à la section d'investissement. - article 1068)	123 070.51 €
Solde disponible affecté comme suit : * affectation complémentaire en réserve. * affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) - article 002.....	167 180.58 €
DEFICIT résiduel à reporter	/
B/ DEFICIT au 31.12.2008 Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur). Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Déficit résiduel à reporter Excédent disponible.	/
C/LE CAS ECHEANT : Affectation de l'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE.	/

DE2009-03-023

Budget principal « Commune »

Présentation et vote des Taux d'imposition – Année 2009.

Sur proposition de la commission communale, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ses membres, **pour l'année 2009**, de procéder à une augmentation des taux d'imposition, en matière d'impôts locaux.

Il est précisé que la dernière revalorisation de ces taux remonte à l'année 2006. Elle s'établissait de manière uniforme sur les 4 taxes, de l'ordre de 2 %.

Pour l'année 2009, il s'agit de procéder à une augmentation différenciée des taux qui permet une augmentation du produit global des impôts locaux d'environ 5 000 €.

	Rappel des Taux Année 2008	Proposition des Taux Année 2009
Taxe d'habitation	17.50 %	17.90 %
Taxe foncière sur le bâti	15.00 %	15.21 %
Taxe foncière sur le non bâti	32.98 %	33.43 %
Taxe professionnelle	10.15 %	10.35 %

Au vu de cette présentation et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, par vote, de retenir la proposition faite par la commission des finances et de fixer les taux d'imposition, en matière d'impôts locaux, pour l'année 2009 comme suit :

	Taux impôts locaux Année 2009
Taxe d'habitation	17.90 %
Taxe foncière sur le bâti	15.21 %
Taxe foncière sur le non bâti	33.43 %
Taxe professionnelle	10.35 %

Résultats du vote : (arrivée de Mme Pasquier Karine)

- Votants = 15.
- Abstention = 1.
- **Pour approbation des taux proposés par la commission des finances = 14.**

DE2009-03-024**Présentation et vote du BUDGET PRIMITIF principal « COMMUNE » - Année 2009.**

Monsieur le Maire charge M. ROCHEREAU Pierre, rapporteur de la commission communale des finances de présenter aux élus **le budget primitif principal « Commune » pour l'exercice 2009.**

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- **Section de fonctionnement** : **825 000.00**
- **Section d'investissement** : **1 120 000.00.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et au vu de la présentation qui lui en a été faite, vote le budget primitif « Commune » - Année 2009.

Résultats du vote du Conseil municipal :

- **Votants = 15**
- **Pour approbation = 15.**

DE2009-03-025**Budget annexe « Assainissement/M.49 ».****Présentation et vote du compte administratif – Année 2008.**

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de **M. DREILLARD Bruno**, Adjoint, délibérant sur le compte administratif de **l'exercice 2008** dressé par **Monsieur PERROCHEAU Henri, Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- 1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif ;
- 2° - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° - Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans les documents joints ;
- 5° - **Vote le compte administratif 2008 – Budget annexe « Assainissement/M.49 »** : Monsieur le Maire s'est retiré de la salle des délibérations et ne participe donc pas aux votes.

Résultats du vote :

Votants = 14. **Pour approbation = 14**

Le Compte administratif du Budget annexe « Assainissement/M.49 » - Année 2008, tel qu'établi, est approuvé par le Conseil municipal.

DE2009-03-026**Budget annexe « Assainissement/M.49 »****Présentation et vote du compte de gestion – Année 2008**

Le Conseil municipal,

- Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de **l'exercice 2008** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu et approuvé **le compte administratif du budget annexe « Assainissement/M.49 » de l'exercice 2008.**

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSIDERANT :

1° - **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - **Statuant** sur l'exécution du budget de **l'exercice 2008** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le **compte de gestion du budget annexe « Assainissement/M.49 » dressé pour l'exercice 2008** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, et l'**ADOPTE** à l'unanimité.

Résultats du vote :

- **Votants : 15.**
- **Pour approbation = 15.**

DE2009-03-027

Budget annexe « Assainissement/M.49 »

Délibération portant affectation du résultat d'exploitation – Année 2008.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008, budget annexe « Assainissement/M.49 », le Conseil municipal statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de : **56 024.69 €**

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008

Pour MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté.	
Excédent antérieur reporté.....	45 841.16 €
Virement à la section d'investissement.	
Résultat de l'exercice : EXCEDENT	10 183.53 €
A/EXCEDENT au 31.12.2008	56 024.69 €
Affectation obligatoire :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur).	
* aux réserves réglementées. (Plus values nettes de cessions d'immobilisations).	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement. - article 1068)	54 968.97 €
Solde disponible affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserve.	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) - article 002.....	1 055.72 €
DEFICIT résiduel à reporter	/
B/ DEFICIT au 31.12.2008	/
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur).	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter	
Excédent disponible.	
C/LE CAS ECHEANT : Affectation de l'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE.	/

DE2009-03-028

Budget annexe « Assainissement/M.49 »

Présentation et vote du budget primitif – Année 2009.

Monsieur le Maire charge M. ROCHEREAU Pierre, rapporteur de la commission communale des finances de présenter aux élus **le budget primitif annexe « Assainissement/M.49 » pour l'exercice 2009.**

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- **Section de fonctionnement** : **35 000.00**
- **Section d'investissement** : **110 000.00**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et au vu de la présentation qui lui en a été faite, vote **le budget primitif « Assainissement/M.49 » - Année 2009.**

Résultats du vote du Conseil municipal :

- Votants = 15, Pour approbation = 15.

DE2009-03-029

Budget annexe « Zone d'activités ».

Présentation et vote du compte administratif – Année 2008

(Départ de M. DREILLARD qui donne procuration à Mme Pasquier Karine)

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de **Mme MORNET Marie-France**, Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008 dressé par **Monsieur PERROCHEAU Henri, Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif ;

2° - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° - Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans les documents joints ;

5° - **Vote le compte administratif 2008 – Budget annexe « Zone d'activités »** : Monsieur le Maire s'est retiré de la salle des délibérations et ne participe donc pas aux votes.

Résultats du vote :

- Votants = 14.

- Pour approbation = 14.

Le Compte administratif du Budget annexe « Zone d'activités » - Année 2008, tel qu'établi, est approuvé par le Conseil municipal.

DE2009-03-030

Budget annexe « Zone d'activités ».

Présentation et vote du compte de gestion – Année 2008.

Le Conseil municipal,

- Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu et approuvé **le compte administratif du budget annexe « Zone d'activités » de l'exercice 2008.**

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSIDERANT :

1° - **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget annexe «Zone d'activités » dressé pour l'exercice 2008 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, et l'ADOpte à l'unanimité.

Résultats du vote :

- Votants = 15.

- Pour approbation = 15.

DE2009-03-031

Budget annexe « Zone d'activités ».

Présentation et vote du budget primitif – Année 2009.

Monsieur le Maire charge M. ROCHEREAU Pierre, rapporteur de la commission communale des finances de présenter aux élus **le budget primitif annexe « Zone d'activités » pour l'exercice 2009.**

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

• **Section de fonctionnement** : 410 000.00

• **Section d'investissement** : 222 000.00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et au vu de la présentation qui lui en a été faite, vote le budget primitif « Zone d'activités » - Année 2009.

Vote du Conseil municipal :

- Votants =15, **Pour approbation = 15.**

DE2009-03-032

Budget annexe « Lotissement Beau Soleil ».

Présentation et vote du compte administratif –Année 2008.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de **Madame MORNET Marie-France**, Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2008** dressé par **Monsieur PERROCHEAU Henri, Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif ;

2° - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° - Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans les documents joints ;

5° - **Vote le compte administratif 2008 – Budget annexe « Lotissement Beau Soleil »** : Monsieur le Maire s'est retiré de la salle des délibérations et ne participe donc pas aux votes.

Résultats du vote :

- Votants = 14.

- **Pour approbation : 14.**

Le Compte administratif du Budget annexe « Lotissement Beau Soleil» - Année 2008, tel qu'établi, est approuvé par le Conseil municipal.

DE2009-03-033

Budget annexe « Lotissement Beau Soleil ».

Présentation et vote du compte de gestion – Année 2008.

Le Conseil municipal,

- Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2008** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu et approuvé **le compte administratif du budget annexe « Lotissement Beau Soleil » de l'exercice 2008.**

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSIDERANT :

1° - **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice **2008** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le **compte de gestion du budget annexe «Lotissement Beau Soleil » dressé pour l'exercice 2008** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, et l'**ADOpte** à l'unanimité.

Résultats du vote :

- Votants = 15.

- **Pour approbation = 15.**

DE2009-03-034

Budget annexe « Lotissement Beau Soleil ».

Présentation et vote du budget primitif – Année 2009.

Monsieur le Maire charge M. **ROCHEREAU Pierre**, rapporteur de la commission communale des finances de présenter aux élus **le budget primitif annexe « Lotissement Beau Soleil » pour l'exercice 2009.**

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

• Section de fonctionnement	:	590 000.00
• Section d'investissement	:	295 000.00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et au vu de la présentation qui lui en a été faite, vote le budget primitif « Lotissement Beau Soleil » - Année 2009.

Vote du Conseil municipal :

- Votants = 15, Pour approbation = 15.

DE2009-03-035

Budget annexe « Lotissement La Coulée Verte ».

Présentation et vote du compte administratif – Année 2008.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de **Madame MORNET Marie-France**, Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008 dressé par **Monsieur PERROCHEAU Henri, Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif ;

2° - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° - Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans les documents joints ;

5° - **Vote le compte administratif 2008 – Budget annexe « Lotissement La Coulée Verte »** : Monsieur le Maire s'est retiré de la salle des délibérations et ne participe donc pas aux votes.

Résultats du vote :

- Votants = 14.

- Pour approbation = 14.

Le Compte administratif du Budget annexe « Lotissement La Coulée Verte » - Année 2008, tel qu'établi, est approuvé par le Conseil municipal.

DE2009-03-036

Budget annexe « Lotissement La Coulée Verte ».

Présentation et vote du compte de gestion – Année 2008.

Le Conseil municipal,

- Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu et approuvé **le compte administratif du budget annexe « Lotissement La Coulée Verte » de l'exercice 2008.**

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSIDERANT :

1° - **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget annexe « Lotissement La Coulée Verte » dressé pour l'exercice 2008 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, et l'ADOpte à l'unanimité.

Résultats du vote :

- Votants = 15.

- Pour approbation = 15.

DE2009-03-037

Budget annexe « Lotissement La Coulée Verte ».

Présentation et vote du budget primitif – Année 2009

et annulation de la délibération DE2008-12-153 du 12.12.2008 portant clôture de ce budget.

Le budget annexe « Lotissement La Coulée Verte » n'ayant pu se clôturer en 2008. Un budget primitif pour l'exercice 2009 a été établi afin de passer les dernières écritures comptables.

Monsieur le Maire charge M. ROCHEREAU Pierre, rapporteur de la commission communale des finances de présenter aux élus **le budget primitif annexe « Lotissement La Coulée Verte » pour l'exercice 2009.**

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- **Section de fonctionnement** : **13 165.84**
- **Section d'investissement** : **/**

Le Conseil municipal décide le reversement de l'excédent de ce budget annexe sur le budget principal, soit : **13 165.84 €.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et au vu de la présentation qui lui en a été faite, vote **le budget primitif « Lotissement La Coulée Verte » - Année 2009.**

Vote du Conseil municipal :

- Votants =15. Pour approbation = 15.

Projet garderie périscolaire :

Approbation de l'avant projet définitif (APD) et lancement de la consultation des entreprises : étude de ce dossier différé.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que l'étude de ce dossier est reportée à **la réunion du mois d'avril** faute d'éléments suffisants.

Questions diverses.

DE2009-03-038

Droit à la formation des élus – Exercice 2009

Monsieur le Maire expose que l'article L. 2123-12 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) dispose que « Les membres du Conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions ».

Monsieur le Maire détaille ces formations par nature :

*** les formations de base**

- Fonctionnement des collectivités territoriales, statut du personnel, budget.

*** les formations liées à la spécificité de la délégation :**

- Les politiques sportives, culturelles, l'aménagement urbain, etc...

*** les diverses demandes individuelles :**

Par exemple : conduite des réunions, les enjeux de l'intercommunalité, le développement durable,...

Ainsi entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, **le Conseil municipal :**

- **Valide le droit à la formation des élus sur les axes évoqués ci-dessus.**
- **Dit que les crédits suffisants ont été prévus au budget primitif 2009.**
- **Vote le principe de la prise en charge financière, par la commune d'1 formation par élu pour l'année 2009.**

A titre d'information, Monsieur le Maire détaille les formations proposées par le Centre de Gestion **pour le 1^{er} semestre 2009** (courrier du 18.03.2009) :

Thèmes	Durée de la session	Dates proposées	Coût
La prise de parole en public	2 journées	Lundi 4 mai et mardi 5 mai	160.00 €
L'animation de réunion	2 journées	Lundi 11 mai et mardi 12 mai	160.00 €
Le Maire, dirigeant d'équipe	2 journées	Jeudi 28 mai et vendredi 29 mai	160.00 €
Les outils de maîtrise du foncier	1 journée	Mardi 2 juin ou mercredi 3 Juin ou jeudi 4 Juin	80.00 €
Le maire employeur	1 journée	Lundi 8 Juin ou mardi 9 juin	80.00 €

Ephéméride :

Mois de : AVRIL 2009		
Date de la réunion	Personnes convoquées	Objet de la réunion
Mercredi 1^{er} avril 2009, à 20h30	Commission + Comité « Communication »	Préparation CHAILLE INFOS.
Mercredi 8 avril 2009, A 18h00	Municipalité (Maire + adjoints)	Point sur les dossiers en cours et préparation réunion CM
Mardi 14 avril 2009, A 14h30	Commission Appel d'Offres	Ouverture des plis relatifs au marché « Travaux aménagement centre bourg »
Mercredi 15 avril 2009, A 20h30	Commission + Comité « Environnement »	Préparation manifestation « Troc'Plantes »
Vendredi 17 avril 2009, A 20h30	CONSEIL MUNICIPAL	Réunion mensuelle
Mardi 28 avril 2009, A 14h30	Commissions Bâtiments et Urbanisme	Suite étude Projet Garderie -Mairie
Mercredi 29 avril 2009, A 20h30	Commission + Comité « Tourisme »	Bilan de précédentes réunions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

le Secrétaire de séance,